

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2015-10-01 du 15 octobre 2015 portant approbation du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2016

NOR : AFSX1530881X

Le comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment ses articles 2, 3, 12, 18 ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le règlement intérieur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique adopté le 7 novembre 2006 modifié, et notamment son article 1^{er} ;

Vu le document dénommé « budget initial – exercice 2016 GBCP » du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, présenté en séance ;

Après en avoir délibéré,

Approuve :

1. Les autorisations budgétaires suivantes :

1.1. Les autorisations d'engagement (AE) dont :

298 905,96 € de personnel ;
47 690 549,17 € de fonctionnement ;
197 580 260,85 € d'intervention.

1.2. 218 652 476,17 € de crédits de paiement (CP) :

298 905,96 € de personnel ;
46 596 318,74 € de fonctionnement ;
171 757 251,46 € d'intervention.

1.3. 97 232 991,43 € de déficit budgétaire.

2. Les prévisions budgétaires suivantes :

2.1. 97 232 991,43 € de prélèvement de trésorerie.
2.2. 103 232 991,43 € de perte patrimoniale.
2.3. 97 232 991,43 € d'insuffisance d'autofinancement.
2.4. 97 232 991,43 € de prélèvement sur fonds de roulement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Décide :

Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du FIPHFP et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarités.

Délibération n° 2015-10-01 du 15 octobre 2015 portant approbation du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2016

Nombre de présents au moment de la délibération: 14.

Votants: 17 dont 3 pouvoirs.

Abstentions: 3.

Nombre de voix « Pour »: 14.

Nombre de voix « Contre »: 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 15 octobre 2015.

Le président,
A. MONTANÉ

Le directeur,
J.-C. WATIEZ

GBCP – TABLEAUX BUDGÉTAIRES OBLIGATOIRES

GBCP TABLEAU 1 – AUTORISATIONS D'EMPLOIS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	-	-	-
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	-	-	-

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

CP 2016

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPT	MASSE SALARIALE
	ETP	ETPT	MASSE SALARIALE	ETP	ETPT	MASSE SALARIALE			
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	4,00	4,00	298 905,96	-	-	-	4,00	4,00	298 905,96
1 - TITULAIRES	4,00	4,00	298 905,96	-	-	-	4,00	4,00	298 905,96
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires organisme (corps propre)	4,00	4,00	298 905,96	-	-	-	4,00	4,00	298 905,96
- en fonction dans l'organisme :	4,00	4,00	298 905,96	-	-	-	4,00	4,00	298 905,96
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	4,00	4,00	298 905,96	-	-	-	4,00	4,00	298 905,96
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - NON TITULAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Non titulaires de droit public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Contractuels sous statut :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Contractuels hors statut :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Non titulaires de droit privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ø CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ø CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 - CONTRATS AIDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)	-	-	-	-	-	-	6,80	6,80	1 103 651,63
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES	-	-	-	-	-	-	6,80	6,80	1 103 651,63
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur	-	-	-	-	-	-	6,80	6,80	1 103 651,63

GBCP TABLEAU 2 – AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			MONTANTS		RECETTES
	AE	CP	AE	CP	Montants
PERSONNEL	298 905,96 €	298 905,96 €	298 905,96 €	298 905,96 €	121 419 484,74 €
COG EP - Autres	298 905,96 €	298 905,96 €	298 905,96 €	298 905,96 €	2 500 000,00 €
Autres	- €	- €	- €	- €	118 919 484,74 €
FONCTIONNEMENT	47 690 549,17 €	46 596 318,74 €	47 690 549,17 €	46 596 318,74 €	
COG GA	14 554 243,75 €	14 553 482,00 €	14 554 243,75 €	14 553 482,00 €	
COG EP - Communication	1 008 137,04 €	850 000,00 €	1 008 137,04 €	850 000,00 €	
COG EP - MAD	1 275 915,01 €	1 103 651,63 €	1 275 915,01 €	1 103 651,63 €	
COG EP - Comité Gouvernance	311 954,87 €	142 230,00 €	311 954,87 €	142 230,00 €	
COG EP - Assistance externe	517 086,40 €	345 000,00 €	517 086,40 €	345 000,00 €	
COG EP - Autres	1 023 212,10 €	601 955,11 €	1 023 212,10 €	601 955,11 €	
Autres	29 000 000,00 €	29 000 000,00 €	29 000 000,00 €	29 000 000,00 €	
INTERVENTION	197 580 260,85 €	171 757 251,46 €	197 580 260,85 €	171 757 251,46 €	
Aides plateforme	21 697 880,51 €	18 222 961,59 €	21 697 880,51 €	18 222 961,59 €	
Programme accessibilité	20 393 893,17 €	15 381 135,55 €	20 393 893,17 €	15 381 135,55 €	
Convention employeurs	102 976 487,17 €	76 321 161,46 €	102 976 487,17 €	76 321 161,46 €	
Partenariats	51 470 000,00 €	57 789 992,87 €	51 470 000,00 €	57 789 992,87 €	
Autres financements intermédiés	1 042 000,00 €	4 042 000,00 €	1 042 000,00 €	4 042 000,00 €	
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	245 569 715,98 €	218 652 476,17 €	245 569 715,98 €	218 652 476,17 €	121 419 484,74 €
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)					97 232 991,43 €
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)					- €

GBCP TABLEAU 4 – ÉQUILIBRE FINANCIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS (utilisation des financements)		FINANCEMENTS (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	97 232 991,43 €	- €	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (b1)	- €	- €	Nouveaux emprunts (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** (décaissements de l'exercice)	- €	- €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)		- €	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	97 232 991,43 €	- €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
Variation de trésorerie (ABONDEMENT) (I)=(2) - (1)	- €	97 232 991,43 €	Variation de trésorerie (PRELEVEMENT) (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	- €	- €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie disponible (d) (non fléchée)	- €	97 232 991,43 €	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (d) (non fléchée)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	97 232 991,43 €	97 232 991,43 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :

- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

Décomposition de la variation de trésorerie :
= différence entre variation de trésoreriel (I ou II) et (a)

GBCP TABLEAU 5 – SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel			
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	298 905,96 €	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	46 596 318,74 €	Autres subventions	2 500 000,00 €
Intervention (le cas échéant)	171 757 251,46 €	Autres produits (recette propre)**	118 919 484,74 €
Dotations aux amortissements/provisions	90 000 000,00 €	Reprises sur amortissements/provisions	84 000 000,00 €
TOTAL DES CHARGES (1)	308 652 476,17 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	205 419 484,74 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	103 232 991,43 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	308 652 476,17 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	308 652 476,17 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement	
	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 103 232 991,43 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	90 000 000,00 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 84 000 000,00 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- €
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 97 232 991,43 €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés			
EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	97 232 991,43 €	Capacité d'autofinancement	- €
Investissements		Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	97 232 991,43 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	- €
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	- €	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	97 232 991,43 €

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie	
	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 97 232 991,43
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 97 232 991,43
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	104 616 683,57
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 230 802 594,67
Niveau de la TRESORERIE	335 419 278,24

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"